



ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2026_018
Portant nomination des membres du Conseil d'Administration
au Centre Communal d'Action Sociale

LE MAIRE

VU le Code de l'Action sociale et des familles, et notamment les articles L.123-6 et R.123-11 ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2026-017 en date du 27/03/2026 fixant le nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} : Sont nommés en qualité de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Pompignan :

- M. CONTRASTY Christian
- Mme COUSIN Brigitte
- Mme FLORES Nicole
- Mme GENTILLET Brigitte
- Mme POURQUERY Andrée
- Mme ROULLIAUX Brigitte

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet, aux intéressé(e)s.

Fait à Pompignan, le 13 avril 2026

Le Maire,
Alain BELLOC



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de son affichage.